

Communiqué de Presse

Paris, 27 mai 2011

La MNRA et la FENARA créent le premier observatoire des retraités de l'artisanat

La Mutuelle des artisans, MNRA, et la Fédération nationale des retraités de l'artisanat, FENARA, sont devenues partenaires le 18 mai 2011. A la faveur du congrès national de la FENARA, les deux acteurs de l'artisanat proches de longue date ont officialisé leur proximité et scellé leurs projets communs, dont la création de l'observatoire des retraités de l'artisanat.

Santé, pouvoir d'achat, retraite, autonomie... autant de questions d'actualité qui sont au cœur du quotidien des retraités de l'artisanat.

La FENARA qui les représente et la MNRA qui les accompagne pour leur protection sociale complémentaire veulent en savoir plus. C'est pourquoi les deux acteurs leaders du secteur de l'artisanat ont choisi de s'associer et de créer un observatoire des retraités de l'artisanat.

L'observatoire sera alimenté par des enquêtes menées auprès de leurs adhérents respectifs (notamment les 50 000 artisans bénéficiaires d'une rente ARIA souscrite auprès de la MNRA) et les 30 000 membres de la FENARA.

Cette démarche répond à deux objectifs :

- apporter des éléments chiffrés et représentatifs au débat public
- disposer d'un outil d'aide à la décision pour la MNRA et la FENARA

Deux acteurs de proximité

Avec son réseau d'experts mutualistes qui accompagnent chaque jour les artisans, la MNRA couvre l'ensemble du territoire. C'est aussi au travers de ses élus, eux-mêmes artisans en activité ou retraités, qu'elle s'implique localement. Mais également grâce à de nombreux partenariats (environ 200) avec les représentants des artisans, qu'elle soutient l'artisanat.

La FENARA est aussi un acteur de proximité. Avec 84 associations réparties sur toute la France, la seule association représentative des retraités de l'artisanat est implantée aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.

Le partenariat conclu pour une durée initiale de 3 ans, amènera également les deux entités à faire connaître mutuellement leurs services à leurs adhérents respectifs.

La MNRA participera également en tant que partenaire privilégié aux manifestations organisées par la FENARA.



A propos de la MNRA

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Loi Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités du secteur une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

www.mnra.fr

A propos de la FENARA

Créée en 1984, la Fédération Nationale des associations des retraités de l'artisanat défend la protection sociale, le pouvoir d'achat et la place des artisans retraités au sein de la société. Elle fédère 84 associations réparties sur tout le territoire et représente aujourd'hui plus de 1,1 million de retraités et leurs ayant-droit. La FENARA est la seule organisation représentative des artisans retraités de l'artisanat reconnue des pouvoirs publics.

www.fenara.org

Contacts Presse MNRA :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

